

## Détermination du lieu des journées d'été 2015

## Exposé des motifs :

Le précédent Conseil Fédéral, réuni les 11 et 12 octobre dernier, a adopté une motion de cadrage de l'édition 2015 des journées d'été des écologistes.

Cette motion prévoyait notamment, dans ses attendus: qu' «après une visite de repérage fixée entre novembre et décembre, le bureau exécutif formulera(it) un avis d'ordonnancement des différents sites, afin de pouvoir négocier en décembre et janvier un peu plus finement les conditions d'accueil. Le Conseil Fédéral sera invité en janvier à valider la proposition de lieu."

Suite à ce Conseil Fédéral, un appel à candidature a donc été lancé aux régions, mais aucune n'a souhaité ou n'a été en mesure d'y répondre.

Malgré les efforts de l'équipe en charge des journées d'été pour trouver une solution et susciter des candidatures, aucune candidature complète ne peut être présentée à ce jour au Conseil Fédéral.

## Motion

Le Conseil Fédéral, réuni les 17 et 18 janvier 2015, mandate donc le Bureau Exécutif pour trouver au plus vite une ville d'accueil pour l'édition 2015 des journées d'été des écologistes.

Unanimité